



# LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

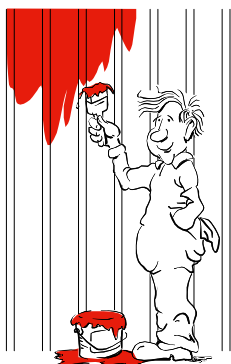
## ECOLE

L'année scolaire n'est encore pas terminée qu'il faut déjà penser à la rentrée. En effet, en matière d'école primaire publique, il convient d'inscrire les enfants pour la rentrée 2003/2004. Quelle que soit leur « destination » (école primaire de Drom ou école maternelle de Jasseron dans le cadre d'une convention entre les deux communes), les enfants concernés doivent être inscrits **à la mairie du lieu de résidence**, seule habilitée à enregistrer les demandes.

Le secrétariat de mairie de Drom est ouvert les mardis et vendredis, de 15 H 00 à 18 H 00. En cas d'incompatibilité d'horaire, laisser un message sur le répondeur (04.74.30.67.48).



## MAIRIE



Depuis plusieurs années, il est envisagé de modifier les locaux de la mairie. De report en modification, ce projet est désormais sur le point d'aboutir : les travaux sont programmés à partir du 2 juin pour une livraison espérée au 14 juillet. Pendant la durée du chantier, le secrétariat sera transféré dans la salle de réunion, n'entraînant que quelques modifications mineures dans le fonctionnement des services. Ainsi, les horaires d'ouverture de la mairie ne changeront pas, ni ceux de la bibliothèque. Par contre, la salle sera indisponible pour **les réunions d'associations qui devront se dérouler à la salle des fêtes**. Cette dernière étant utilisée le mardi par la Gymnastique Volontaire, et souvent louée en fin de semaine, parfois dès le vendredi soir, il conviendra de prévoir au mieux et au plus tôt ses souhaits de réservation, auprès de Jean Pierre BLONDEAU, adjoint chargé de la gestion de la salle des fêtes (04.74.30.65.12).

## EAU POTABLE

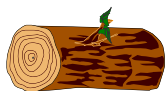


La LYONNAISE DES EAUX nous informe qu'elle procédera à la **relève annuelle des compteurs d'eau**

**les lundi 19 et mardi 20 mai.**

Les usagers sont priés de tenir les compteurs accessibles aux agents et il est demandé aux propriétaires de chiens de prendre toutes dispositions utiles pour que l'agent releveur ne soit pas gêné par leurs compagnons . . . !

## AFFOUAGE



Les personnes, résidant sur la commune et intéressées par des coupes d'affouage (bois de chauffage), peuvent se faire connaître en mairie avant le 30 septembre 2003.

## MANIFESTATIONS

**Histoire d'argile . . . Meillonnas** : le **samedi 17 mai**, à 15 H 00, conférence sur la céramique ; **dimanche 18 mai** à 10 H 30, conférences sur l'histoire de Meillonnas, sa faïence et ses peintres. Pendant les deux jours se tiendront aussi une exposition de céramiques et un marché de potiers.



La **12<sup>ème</sup> Cavaie** passera le **dimanche 18 mai** : les vététistes emprunteront des sentiers et chemins dans les secteurs de Javernaz et de Luy / les Conches.

Le **1<sup>er</sup> Prix des Jeunes de Ramasse** sera organisé le **dimanche 25 mai** par l'école de cyclisme de Bourg en Bresse. Les concurrents passeront sur les Teppes de 13 H à 18 H, en provenance de Ramasse le Haut pour partir vers Ramasse le Bas.

Le **9<sup>ème</sup> Rallye National du Suran** et le **4<sup>ème</sup> Rallye de Véhicules Historiques sportifs** auront lieu, cette année, le **dimanche 13 juillet**. Au programme, entre autres, l'épreuve spéciale chronométrée de la Route des Conches, au départ de Drom.



## TRITOUT INFOS

En 2002, le Point d'Apport Volontaire de Drom a collecté **16,5 tonnes** de matériaux triés :

- 1,5 tonne d'emballages,
- 4,2 tonnes de papier,
- et 10,8 tonnes de verre.



Chacun sait que ces matériaux ont pu être recyclés, et non détruits et gaspillés. Grâce à ce comportement citoyen, il a ainsi pu être économisé, pour notre environnement et celui que nous laisserons à nos enfants :

- \* 7,6 tonnes de sable
- \* 6,2 tonnes de bois
- \* l'équivalent de la consommation énergétique de 5 personnes pendant 1 an
- \* l'équivalent de la consommation d'eau de 3 personnes pendant 1 an

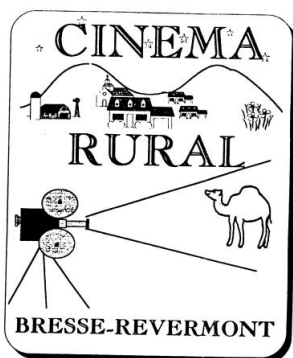
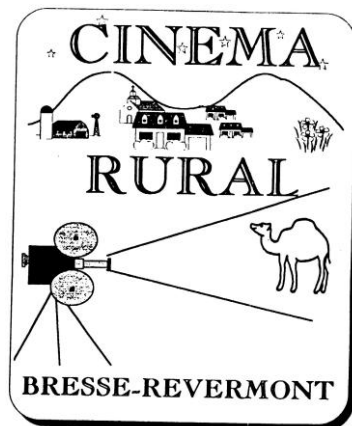
De plus, si ces matériaux avaient été traités dans la collecte des ordures ménagères, ils auraient généré un coût supplémentaire de **1 914 €** pour la collectivité (soit 11,25 € par habitant de Drom).

## ORDURES MENAGERES

Pour la collecte des Ordures Ménagères, un nouveau conteneur 750 litres a été installé dans la banlieue Est. Placé sur le site du nouveau poste de refoulement, il devrait convenir aux habitants qui le souhaitent du haut de la Montée du Carre, des Meaux Jours, et de l'Enclos. Rappelons que ces conteneurs ne sont destinés à recueillir que les déchets ménagers qui ne peuvent être ni déposés au Point d'Apport Volontaire, ni à la déchetterie, et que le ramassage s'effectue le mercredi matin vers 4 H. **Ils ne sont pas destinés à stocker les ordures ménagères hors de chez soi au fil de leur production ; ainsi, hors situations particulières (absence, résidence secondaire, randonneurs), le dépôt des sacs d'ordures doit s'effectuer le mardi.**

## CINEMA RURAL

Souvenez-vous, c'était en mars 2002 : la commune de Drom avait posé sa candidature pour être intégrée au circuit du **Cinéma Rural Itinérant Bresse Revermont**. Notre dossier a suivi son cours et passé avec succès la quasi-totalité des « épreuves » : les séances devraient commencer à l'automne à la salle des fêtes de Drom à un rythme de 14 films par an (toutes les 3 semaines, entre septembre et juillet). Il reste à déterminer le jour dans les disponibilités du circuit ; hormis le dimanche, il nous est proposé **le samedi ou le lundi**. Afin de correspondre au souhait du plus grand nombre, il vous est demandé de donner votre avis à l'aide du coupon-réponse ci-joint, à déposer à la mairie **avant le 31 mai**.



### JOUR SOUHAITE POUR LES PROJECTIONS A DROM

**le lundi soir**

**le samedi soir**

(rayer la mention inutile et déposer en mairie)